

Nîmes, le 02/09/2022

**Service départemental à la jeunesse,  
à l'engagement et aux sports (SDJES)**

Dossier suivi par : Blandine Poix  
blandine.poix@ac-montpellier.fr

Objet : Lancement de la campagne Service civique Gard 2023

Mesdames et Messieurs les représentants d'organismes agréés au titre de l'engagement de Service Civique,

Mesdames et Messieurs les représentants d'organismes départementaux gardois ayant le projet de solliciter l'agrément Service Civique,

La direction des services départementaux de l'éducation nationale du Gard du Gard en charge du déploiement et de l'animation du Service civique sur le territoire lance une nouvelle campagne d'agrément et d'actualisation de vos calendriers d'accueil 2023. Cette campagne a pour objectif de recueillir vos demandes d'agrément ou de renouvellement d'agrément mais aussi vos propositions **d'accueil de volontaires sur la période allant de janvier à aout 2023.**

Je vous invite à nous faire part de celles-ci **entre le 01 octobre et le 04 novembre à venir.**

Pour rappel, les organismes demandeurs d'agrément ou d'avenants devront programmer des accueils et signer des **contrats d'engagement de 8 mois maximum**. Chaque demande d'accueil devra s'inscrire dans le cadre des conditions suivantes :

- respect du cadre du dispositif (mission conforme aux 8 principes fondamentaux du Service civique)
- qualité de la mission proposée, à savoir une mission d'intérêt général dans le cadre de laquelle le volontaire pourra réaliser une montée en compétences et en autonomie,
- qualité de l'accompagnement des volontaires effectué au sein de la structure par un tuteur formé à l'exercice de ses fonctions.

L'examen des dossiers sera effectué sur les mois de novembre et décembre. Les projets d'accueil, soumis à l'appréciation du SDJES du Gard et qui ne répondraient pas aux critères qualitatifs évoqués, ne pourront recevoir de suite favorable à leur demande.

Vous trouverez toutes les informations et questions à vous poser au préalable sur le lien suivant :  
<https://www.service-civique.gouv.fr/page/qu-est-ce-que-le-service-civique>

Pour toute question ou information complémentaire, merci de contacter Audrey Toulon, coordinatrice du Point d'Information et d'Accompagnement au Service Civique (PIASC) dans le Gard :

07 67 57 00 95/ [infoservicecivique30@gmail.com](mailto:infoservicecivique30@gmail.com)

Permanence les mardis matin 9h-12h et les mercredis et vendredis après midi 14h-17h

**La procédure à suivre :**

**Pour demander :**

**1. Un premier agrément**

**2. Un renouvellement d'agrément**

⇒ vous devez déposer votre demande sur le site <https://www.service-civique.gouv.fr/> Pour information un agrément est attribué pour 3 années.

**3. Un avenant concernant l'octroi d'un nouveau calendrier d'accueil ou d'une nouvelle mission,**

vous devez faire parvenir à [blandise.poix@ac-montpellier.fr](mailto:blandise.poix@ac-montpellier.fr) ces deux pièces (en pièce jointe) :

- ⇒ le Compte Rendu d'Activité dûment complété sur la base de votre dernier accueil
- ⇒ le Calendrier d'accueil souhaité

**Besoin d'un accompagnement ?**

Inscrivez-vous aux Formations des Organismes d'Accueil organisées par le groupement solidaire composé de la Ligue de l'enseignement et Unis-Cité du Gard :

- 1. S'informer sur le service civique :** Découvrir et appréhender le dispositif Service Civique dans sa globalité. Ce module est fortement conseillé pour une demande d'agrément.

**Jeudi 20 octobre 2022**

MIESS KENEDY 285 rue Gilles Roberval 30900 Nîmes de 9h à 12h30

<https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/10628>

- 2. Découvrir son rôle de tuteur :** Connaître les principes fondamentaux du service civique et identifier son rôle et ses missions en tant que tuteur de volontaires.

**Mardi 04 octobre 2022**

SDJES du Gard 1120 Route de St Gilles 30900 Nîmes de 9h à 17h

<https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/10513>

- 3. Atelier Echanges de Pratique :** Echanger entre pairs autour du rôle de tuteur.

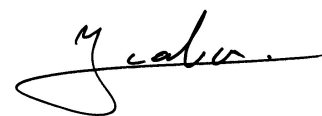
**Jeudi 20 octobre**

MIESS KENEDY 285 rue Gilles Roberval 30900 Nîmes de 15h à 18h30

<https://www.tuteurs-service-civique.fr/formation/10629>

Je vous remercie pour votre engagement dans ce dispositif en faveur de notre jeunesse et vous prie de recevoir, Mesdames Messieurs, mes sincères salutations.

Pour la préfète,  
Pour la rectrice de région académique et par délégation,  
le chef du SDJES,



Yves Cabon